

Extrait du El Correo

<http://elcorreo.eu.org/La-Recuperee-Zanon-une-usine-sans-patron-et-aux-mains-des-travailleurs>

# **La « Récupérée » Zanón, une usine sans patron et aux mains des travailleurs.**

- Argentine - Économie - Récupérées -

Date de mise en ligne : samedi 10 novembre 2012

---

**Copyright © El Correo - Tous droits réservés**

---

Douze ans après l'occupation et la remise en production par ses ouvriers et après trois décrets approuvés par le parlement de la province de Neuquén, le gouvernement provincial a signé aujourd'hui le décret d'expropriation de l'ex ceramique Zanón, l'une des usines « récupérées » la plus emblématique de tout le pays. À partir de maintenant, restent seulement les délais administratifs et légaux pour que cette entreprise traditionnelle reste effectivement entre les mains des travailleurs. « *Depuis que la loi d'expropriation a été approuvée en août 2009 et jusqu'à maintenant, manquait la décision politique pour la rendre effective* », a expliqué l'avocat des travailleurs.

Les travailleurs de la coopérative *Fabrica Sin Patronos* (FASINPAT), qui depuis plus de dix ans soutiennent la production de l'usine, que ses anciens propriétaires avaient laissé au seuil de la faillite, ont reçu en mains propres aux cotés des membres du Syndicat de la Céramique le décret 1967/12.

L'avocat des travailleurs, Mariano Pedrero a remarqué que « cela ne met pas fin à l'expropriation. C'est une très bonne nouvelle, c'est un pas en avant parce que l'on ne peut plus reculer ». « Ce qui reste, c'est que la justice remette l'usine aux travailleurs de Zanón. Dès que la province a fait le dépôt judiciaire, le Tribunal Commercial 1 du Buenos Aires doit procéder à la remise de l'usine ».

Pedrero a indiqué que « depuis que la loi d'expropriation a été approuvée en août 2009 et jusqu'à aujourd'hui, la décision politique manquait pour la rendre effective. Ce fut une lutte de plusieurs années des travailleurs ». De plus, il a souligné que « cela nous donne la tranquillité que la loi ne peut disparaître. Il ne peut plus avoir d'ordre de délogement ». « Cela nous permettra aussi de faire face au renouvellement technologique de l'usine, nécessaire, parce que dans l'industrie de la céramique l'obsolescence se montre tous les huit ans et à son tour cela va permettre d'améliorer la production, de l'augmenter ainsi que le nombre de postes de travail aussi », a signalé l'avocat.

Le secrétaire général du Syndicat de la céramique, Marcelo Morales a exprimé que « cela fait déjà des années que nous attendons et aujourd'hui nous avons franchi un pas très important ». Il a estimé que « dans une semaine la remise aux travailleurs de l'usine sera débloquée ».

En octobre 2000 la famille Zanón, propriétaire de l'usine, a licencié le personnel et fermé l'usine. Les travailleurs ont résisté à cette décision, et ont campé en face de l'usine et décidé de l'occuper et de relancer la production.

La décision des ouvriers fut appuyée par des milliers de personnes lors des différentes manifestations qui ont empêché à cette époque, l'évacuation des installations ordonnée par la justice.

Le jugement de la justice civile et commerciale de Neuquén qui a condamné les propriétaires *pour abandon de l'usine*, a ouvert le chemin pour que neuf années plus tard, le parlement provincial approuve la loi d'expropriation qui se trouve complétée aujourd'hui par le décret du Pouvoir Exécutif de la Province de Neuquén.

[Página 12](#). Buenos Aires, le 9 novembre 2012.

**Traduit de l'espagnol pour *El Correo*** par : Estelle et Carlos Debiasi.

[El Correo](#). Paris, le 10 novembre 2012.